

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 26 Janvier 2010

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mardi 26 Janvier 2010 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire  
Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE GROUBACH DUPUIS -RABION LICOIS  
CADIOU RULLIER CHORON RULLIER  
Absents Mrs BATTAGLIA PEIFFER

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant ses vœux de bonne année 2010 aux conseillers municipaux et les remercient de leur présence à la réunion de fin d'année de la communauté de communes.

Il informe ses collègues sur la réorganisation des services de l'Etat, notamment la création de la DDTM qui regroupe DDE ,DDA et les voies navigables de France qui n'assureront plus les maitrises d'oeuvre pour les collectivités.

Il rend compte également d'une réunion avec EPIDOR, structure qui s'occupe de tout ce qui se rattache à la rivière( berges pollution, environnement..).Un contact sera pris pour le projet de la deuxième station d'épuration du syndicat dont le rejet pourrait se faire dans la Dordogne.

Une réunion organisée par la Préfecture et le Conseil Général sur la cohérence territoriale a été animée par un architecte. Un afflux de population est prévu en Gironde.Le débat a porté sur les modalités d'accueil de ces personnes qui doivent prendre en compte les règles duGrenelle de l'environnement( moins et mieux circuler pour économiser l'énergie et réduire la pollution)

Monsieur le Maire revient sur le succès du dernier « Samedi à Cabara »organisé par l'association historique du Brannais, manifestation mensuelle pour laquelle la commune est partie prenante.La prochaine réunion est fixée au 20 Février.

### **PASS FONCIER**

Comme convenu lors de la précédente réunion du conseil, le Maire s'est rapproché du ministère du logement. Cette action en faveur du logement sera vraisemblablement reconduite en 2010 et l'information sera transmise à la Mairie.Cette question sera donc à débattre ultérieurement.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le nouveau projet établi par le SDEEG s'élève à 30 219€HT.Le financement est prévu par une subvention de 20% du SDEEG soit 6 043€ , une participation du Conseil général dans le cadre du FDAEC pour 8000€ ramenant la charge de la commune à 16 176€.Les conseillers municipaux donne leur accord pour la réalisation de ces travaux.

### **CHENIL DU LIBOURNAIS**

Le Conseil municipal accepte la demande d'adhésion au syndicat du chenil formulée par la commune de Roquebrunc.

### **MARCHE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE**

Dans le cadre des nouvelles règles de passation des marchés, le conseil municipal donne délégation au Maire pour passer et exécuter les marchés selon la procédure adaptée sur la durée de son mandat.

Il est donc chargé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant.

### **ATESAT**

La convention qui liait la commune aux services de la DDE est arrivée à expiration. Une nouvelle proposition est faite aux petites communes pour trois ans pour une assistance technique en matière de voirie, d'habitat et d'aménagement ainsi qu'une aide à la réflexion et à la mise en place de nouvelles structures. Le coût annuel de cette aide est de 96€. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

### **CIMETIERE**

Le logiciel pour la gestion du cimetière est en place.

Certaines tombes qui semblent abandonnées pourraient être récupérées par la commune après une publicité faite sur chacune pour une durée de trois ans, démarche avalisée par les conseillers.

Une commission est mise en place pour la préparation de l'aménagement chiffré du colobarium( Th Blanc, N Bataille ,JC Groubach , R Dupuis Rabion avec l'aide de Mr Majdanski)

### **INFOS SEMOCTOM**

Le syndicat a proposé un container pour la récupération des vêtements, proposition non retenu par le conseil.

Pour les déchets verts un broyage itinérant est prévu. Un site reste à définir par la commune ou la communauté de communes où chacun pourrait se rendre avec les déchets verts qu'il aurait entreposés.

### **DEFIBRILATEUR**

Les conseillers après avoir entendu Mr Licois qui a reçu un commercial pour la mise en place d'un défibrilateur ( 4 688€ TTC + 88€ mensuels de maintenance) ne retiennent pas ce projet

### **ECOLE**

Le permis de construire est accordé. Une décision doit être prise pour sa budgétisation. Le Maire rappelle que l'effectif du regroupement pédagogique est en progression et que depuis plusieurs années l'école de Cabara ne peut contenir toutes les sections de la maternelle.

Il propose un financement sur deux ans pour ces travaux évalués à 300 000€ TTC avec 70 000€ de DGE, 12 000€ par le Conseil général pour la cantine, 11 000€ par le Conseil général pour l'école, 50 000€ de remboursement de la TVA et 20 000€ sollicités auprès des parlementaires. Il reste donc à financer 163 000€. 30 000€ ont été budgétés en 2009 et 30 000€ peuvent l'être en 2010. Il serait nécessaire de contracter un emprunt de 100 000€.

Les modalités de cet emprunt seraient à discuter au moment opportun. Le receveur municipal à la demande du Maire a étudié la capacité financière de la commune d'où il ressort qu'après un fléchissement de deux ans( 2011 et 2012) le fonds de roulement de la commune qui est aux environs de 30 000€ sera récupéré et augmentera dans les années à venir. Il transmettra un commentaire écrit qui sera présenté aux conseillers pour la prochaine réunion.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de réaliser ce projet.